



Revêtements et entretien

Description

Les cyclistes sont amenés à rouler sur différents types de revêtement : bitume, asphalte, pavés, revêtement stabilisé ou chaille. Dans certaines situations, l'asphalte peut être teinté en rouge, beige, etc. L'entretien est important afin de garantir la qualité des infrastructures cyclables. Il s'agit de s'assurer qu'elles ne soient pas recouvertes de feuilles en automne, de neige en hiver, ou obstruées par des branches d'arbres.

Intérêt

Les cyclistes sont sensibles au revêtement : une surface lisse minimise la dépense d'énergie et améliore leur confort. Le type de revêtement influence donc la vitesse. Le recours à des revêtements spéciaux – à l'aide de matériaux ou coloris différents – permet de guider les cyclistes sur la chaussée.

La sécurité peut être accrue par le marquage de certaines zones potentiellement dangereuses, par exemple lors de croisements avec le trafic motorisé. Ce marquage est rouge en Suisse. Il est parfois vert ou bleu dans d'autres pays. Une coloration systématique des aménagements cyclables, comme les «cycle superhighways» à Londres, ou l'utilisation d'asphalte coloré comme aux Pays-Bas, contribue également à la visibilité du réseau. De même, l'entretien des infrastructures cyclables garantit l'efficacité et la sécurité des itinéraires cyclables toute l'année.

Enjeux

Les revêtements doivent assurer une bonne qualité d'adhérence, notamment pour le freinage et dans les virages lorsque la chaussée est mouillée.

La coloration d'une surface en rouge attire l'attention des usagers et des usagères de la route sur les zones de danger, mais ne résout pas le problème de sécurité à la base. Elle ne devrait donc être utilisée que lorsqu'il n'existe pas d'autres solutions plus efficaces. En outre, y recourir trop fréquemment risque d'en banaliser l'effet. La coloration systématique des réseaux cyclables n'est pas autorisée actuellement en Suisse. L'entretien des aménagements cyclables doit être une priorité des communes, notamment en hiver (déneigement).



Bande goudronnée dans une rue pavée à Strasbourg



Revêtement rouge à une intersection à Neuchâtel



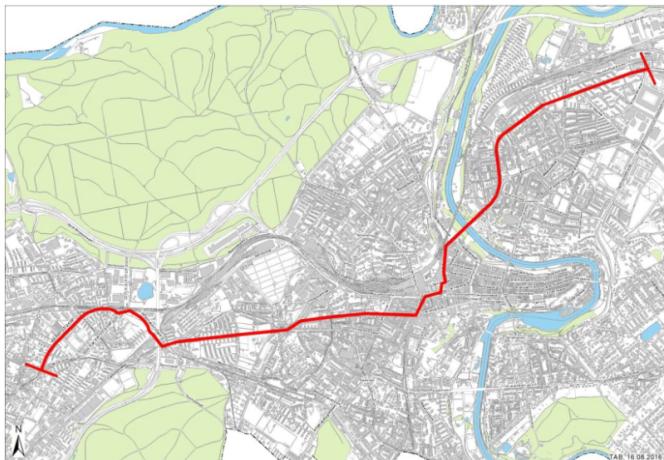
Revêtement rouge au carrefour de Bucheggplatz à Zurich



Revêtement rouge à l'intersection Henkerbrünnli à Berne



Revêtement rouge sur un espace où les piéton-ne-s croisent une piste cyclable à Berne



Axe cyclable déblayé en priorité à Berne. Source: Ville de Berne

Références

- SN 640 214: Conception de l'espace routier, aménagement de surfaces routières, Norme VSS
- bpa (2017): [Bande cyclable : surface colorée en rouge](#), Recommandations techniques de la circulation, MS. 009-2017
- Réseau de «[Cycle Superhighways](#)» à Londres

Déneigement et balayage

A Copenhague, les pistes cyclables sont déneigées en priorité. Un salage préventif empêche la formation de verglas. En Suisse, la ville de Berne a lancé en 2016 un projet pilote qui consiste à déblayer en priorité un axe cyclable traversant la ville, au même titre que les principaux axes routiers et de transports publics.